

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE  
2024 - (N° 1285)

## AMENDEMENT

N ° CF10

présenté par  
M. Mauvieux

-----

### ARTICLE LIMINAIRE

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.